



Ressources

"Jésus est votre Refuge"

Auteurs

Drs. Claudio et Pamela Consuegra

Ministère de la Famille

Division de l'Amérique du Nord de l'Eglise Adventiste du Septième Jour

Edité par Ardis Dick Stenbakken

Préparé par la Conférence Générale

Comité de la Journée de l'Accent sur la Prévention de l'Abus

Aumônerie adventiste

Revue Adventiste

Ministères des Enfants

Département de l'Education

Ministères de la Famille

Ministères de la Santé

Association Ministérielle

Ministères de la Femme

Ministères de la Jeunesse

<http://www.enditnow.org/>



SEVENTH-DAY
ADVENTIST
CHURCH

General Conference
World Headquarters



Department of Women's Ministries

12501 Old Columbia Pike
Silver Spring, Maryland
20904-6600 USA
Telephone (301) 680-6600
Fax (301) 680-6600
<http://www.gc.adventist.org>

10 avril 2013

Chères sœurs en Christ,

Joyeuses Salutations. L'une des histoires de la Bible qui m'a toujours profondément touchée est l'histoire de Tamar, fille du roi David, violée par son demi-frère Amnon (2 Samuel 13). Quelle triste histoire de luxure, de viol, de cupidité, de dépravation, de haine, et de bien plus encore. Pouvez-vous imaginer ce que ressentit Tamar quand son frère Amnon la chassa avec dégoût après l'avoir violée? Où pouvait-elle aller? Qui pourrait plaider sa cause? Qui pourrait être à ses côtés pour la soutenir? Justice serait-elle rendue?

Quelques 4000 ans plus tard, les femmes, les enfants et les hommes qui ont été abusés se posent les mêmes questions. Qui va m'aider? Où puis-je aller? Qui se tiendra à mes côtés et marchera dans l'obscurité avec moi pour me donner le soutien et la force dont j'ai besoin pour ce terrible voyage? C'est triste mais vrai. Beaucoup souffrent. Un trop grand nombre.

Mes sœurs, que pouvez-vous donc faire? Que pouvons-nous faire ensemble? Commencez par mettre à part dans le calendrier de votre église le quatrième sabbat d'août de chaque année pour la « Journée d' emphase de « End it now (Arrêter maintenant) ». Si cette date ne convient pas, choisissez-en une autre. La chose importante est de consacrer un jour pour attirer l'attention sur la violence, et travailler avec les autres ministères de votre église en vue de son éradication.

Informez l'église sur cette question est primordial pour qu'un changement ait lieu. Nous sommes les mains et les pieds de Dieu. Nous sommes les bras de Dieu pour répondre aux besoins du monde. Allez-vous relever le défi et tout faire pour que cette date ne soit pas oubliée? Nous comptons sur vous, chères sœurs-leaders, pour nous aider à parler de la violence à nos membres. Rappelez-vous que la violence existe partout dans la communauté ainsi que dans les foyers des membres d'église!

Merci de vous joindre au Ministère des Femmes de la Conférence Générale pour porter bien haut la bannière « End it now (Arrêter maintenant) ».

Joyeusement,

Heather-Dawn Small, Directrice

Table des matières

À propos des auteurs 4

Ordre de service proposé 5

Moment des enfants: «Si Seulement Je Pouvais Avaler mes Paroles »..... 6

Sermon: "Jésus est Votre Refuge" 7

Séminaire: «Briser le Cycle de la Violence» 18

A propos des auteurs

Drs. Claudio & Pamela Consuegra

Claudio et Pamela Consuegra , tous deux médecins sont les directeurs du Ministère de la Famille pour la Division Nord-Américaine des Adventistes du Septième Jour. Dr. Claudio est né en Colombie, en Amérique du Sud, tandis que le Dr Pamela a grandi dans les Montagnes des Appalaches de la Virginie.

Dr. Claudio Consuegra a servi comme Pasteur dans diverses Fédérations à travers les Etats-Unis. Il a été également juriste à l'hôpital, aumônier d'hospice, conseiller conjugal et familial et directeur et administrateur d'un service de conférences. Dr. Claudio est titulaire d'une Licence en Théologie de Columbia Union Collège (aujourd'hui Université Adventiste de Washington), d'une Maîtrise en Sciences d'Orientation Psychologique, avec une spécialisation sur la question du mariage et de la famille de l'Université Radford, et d'un Doctorat (Science de la famille) de l'Université Andrews.

Dr. Pamela a servi en tant qu'enseignante et surintendante d'institutions scolaires. Elle détient une licence en Sciences de l'Education Primaire de Columbia Union Collège (aujourd'hui Université Adventiste de Washington), une Maîtrise en Sciences de l'Education de l'Université Radford, et un Doctorat en Leadership de l'Université Andrews.

Les docteurs Claudio et Pamela ont une riche expérience dans le domaine du ministère de la famille, après avoir travaillé en équipe comme mari et femme dans plusieurs Fédérations. Ils ont aussi animé une émission radiotéléphonique à « LifeTalk » pendant trois ans en direct. En outre, les Consuegra sont tous deux auteurs de livres et de nombreux articles pour des magazines et des revues.

Ils ont deux filles : Diana, diplômée de Columbia Union Collège, est professeur d'anglais à l'Académie Adventiste de Dallas du nord, et Hadassah, diplômée de l'Université Andrews, est étudiante en médecine ostéopathique à Kirksville Collège. Ils ont aussi un fils, Gregory Anderson, qui poursuit une Maîtrise en troubles de la communication à l'Université d'Etat de Truman à Kirksville, Missouri.

Drs. Claudio et Pamela Consuegra sont passionnés par les questions relatives au mariage et à la famille selon le plan divin.

ORDRE DE SERVICE PROPOSE

Journée d'Emphase End it now - Août 2013

Prélude

Lecture alternée: Les strophes d'un cantique sur le thème de la famille

Invocation

Chant de louange: Hymne 652 «L'Amour à la Maison»

Lecture des Ecritures

Ephésiens 4:29-32 NIV "Ne laissez aucune parole mauvaise sortir de votre bouche, mais seulement ce qui est utile pour édifier les autres selon leurs besoins, ce qui pourrait bénéficier à ceux qui écoutent. Et n'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption. Débarrassez-vous de toute amertume, rage et colère, des bagarres et des calomnies, et toute espèce de méchanceté. Soyez gentils et compatissants les uns aux autres, vous pardonnant les uns les autres, comme Dieu le Christ vous a pardonné. "

Offrande

Prière pour l'offrande

L'Histoire des Enfants:

« Si Je Pouvais Avaler mes Mots »

La Prière Pastorale

Musique Spéciale

Sermon:

Jésus Est Votre Refuge

Hymne No. 654 «Seigneur bénit notre foyer»

Bénédictio

Postlude

Moment des Enfants

«Si Seulement Je Pouvais Avaler mes Paroles »

NOTE : Vous aurez besoin d'adultes ou de jeunes comme aides. Chaque petit groupe aura besoin d'un assistant. A l'avance, prévoyez plusieurs tubes de pâte dentifrice de petite taille, plusieurs cuvettes et des cure-dents.

Avez-vous déjà entendu l'expression, «Si Seulement Je Pouvais Avaler mes Mots ?» Pouvons-nous manger nos paroles? Les mots ne peuvent pas être repris. Une fois que nous disons un mot, nous ne pouvons pas le remettre dans notre bouche.

Aujourd'hui, nous allons faire une expérience. J'ai quelques assistants pour m'aider.

Divisez les enfants en plusieurs petits groupes. Donnez à chacun des assistants un petit tube de pâte dentifrice et une petite cuvette. Les enfants dans chaque groupe à tour de rôle pressent la pâte dentifrice de leur tube dans la cuvette.

Expliquez que le dentifrice sortant du tube représente tous les mots qui sortent de nos bouches. Parfois, les mots sont doux et gentils. Mais parfois, nous disons des choses qui sont méchantes et qui blessent nos amis et ceux que nous aimons. Nous aurions souhaité ne pas avoir été si méchants alors nous voulons reprendre ces paroles !

Maintenant, donnez à chaque groupe des cure-dents et demandez de remettre tout le dentifrice dans le tube.

Après quelques instants.....C'est impossible, n'est-ce pas ?

La leçon ? Les mots sont comme la pâte dentifrice. Une fois qu'ils sont dits, ils ne peuvent plus revenir.

Lecture biblique: Ephésiens 4:29-32 (BFC) "*Qu'aucune parole mauvaise ne sorte de votre bouche, dites seulement des paroles utilespour faire ainsi du bien à ceux qui vous écoutent... Soyez bons et pleins d'affection les uns pour les autres, pardonnez-vous réciproquement, comme Dieu vous a pardonné par le Christ. "*

Prions pour que Jésus nous aide à ne dire que des mots gentils et affectueux, de sorte que nous n'ayons pas à nous soucier de les ramener.

Prière: Cher Jésus, aide-nous à dire des mots qui soient toujours gentils et affectueux. Aide-nous à comprendre que nous ne pouvons pas reprendre nos paroles. Nous ne pouvons pas les remettre dans nos bouches. Aide-nous à dire des choses qui fassent du bien aux autres et non du mal. Amen !

Prédication

Jésus est votre Refuge

[Informer qu'un séminaire intitulé «Rompre le Cycle de la Violence Conjugale» fera suite au sermon. Annoncer quand et où il aura lieu.]

INTRODUCTION

L'idéal pour toute famille juive est renfermé dans le mot **Shalom Bayit**. **Shalom Bayit** signifie épanouissement, intégrité et bénédictions.

Le mariage juif traditionnel est caractérisé par la paix, l'attention, le respect et le **Chesed** qui signifie bonté ; cette bonté qui sert de fondement pour l'établissement d'une relation idéale. Dans la culture juive, le mariage est décrit comme «une action écrite dans le ciel », et est donc considéré comme une sainte entreprise. On croit que Dieu est présent dans un foyer pur et aimant.

Par exemple, la cérémonie des fiançailles juives est mentionnée dans la littérature rabbinique classique sous le terme **Kiddushin** qui signifie sanctifier et consacrer. En déclarant que leur mariage est une union sacrée, un couple est sanctifié par Dieu. C'est une relation au sein de laquelle le mari et la femme se reconnaissent mutuellement comme des créatures à l'image de Dieu. Cela détermine le comportement de l'un envers l'autre. En outre, cette sainteté de l'union conjugale rappelle à la femme et au mari juifs qu'ils doivent fonder leur foyer sur l'amour mutuel, le respect et le **Chesed**.

Selon les rabbins, le Talmud enseigne que le mari est censé aimer sa femme autant qu'il s'aime lui-même, et l'honorer plus qu'il s'honore lui-même. En effet, celui qui honore sa femme sera récompensé par la richesse. Le mari doit discuter avec sa femme de tout ce qui se rapporte au foyer et à la famille. La méchanceté est désapprouvée, le Talmud interdit à un mari d'être arrogant dans son ménage, et la violence conjugale est aussi fortement condamnée. On dit d'une femme que Dieu compte ses larmes.

Shalom Bayit est fait de tout cela. Une maison où règne **Shalom Bayit** est un foyer où la violence domestique ne doit pas exister.

La violence domestique est en contradiction avec le plan de Dieu pour nos vies et nos mariages. Et pourtant, vous et moi savons que la violence domestique existe même dans les foyers chrétiens. L'une des raisons pour laquelle la violence conjugale existe dans les foyers chrétiens est que beaucoup ignore ce dont il s'agit.

Qu'est-ce que la violence domestique exactement?

La violence domestique, la violence conjugale, les coups, la violence familiale et les conflits domestiques décrivent tous la maltraitance d'une personne par un tiers avec qui, il ou elle vit, ou a vécu. Il s'agit peut-être d'une femme maltraitée par son mari, ou même d'un mari maltraité par sa femme, cela pourrait être les enfants maltraités par l'un des parents ou les deux. Il s'agit aussi parfois de personnes âgées maltraitées par leurs enfants ou par les personnes qui s'en occupent. Il peut parfois y

avoir abus à l'encontre de personnes vulnérables en raison de troubles mentaux ou physiques.

Alors que dans certains endroits, ce sont les femmes et les enfants qui sont surtout victimes de violence, les hommes aussi sont souvent maltraités par des femmes. On estime qu'un sur deux mariages a connu au moins un épisode de violence entre conjoints.

Le comportement abusif prend de nombreuses formes et ne se limite pas à des actions physiques. Il y a souvent une combinaison de violences physiques, sexuelles, émotionnelles et psychologiques accompagnées de négligence. Il arrive souvent qu'un membre de la famille utilise la violence et l'abus émotionnel pour prendre le contrôle et dominer sur les autres.

L'utilisation de la violence sous une forme ou une autre est un problème qui touche tous les âges. Par conséquent, la violence familiale est l'affaire de tout le monde. La maltraitance impacte le bien-être de l'ensemble de nos églises et de nos communautés. Les individus, devenus adultes, portent encore en eux les conséquences d'abus subis dans l'enfance.

L'utilisation abusive de la religion peut être nocive

Certains excusent leur comportement violent en utilisant comme argument qu'il est interdit de dissoudre une union. Certaines femmes croient que maintenir une relation où l'abus existe est la volonté de Dieu pour elles. Et c'est souvent les chefs religieux qui les incitent dans ce sens. Bien intentionné, le clergé masculin, généralement conservateur, encourage et perpétue souvent la violence domestique sans s'en rendre compte.

L'enseignement chrétien sur le mariage est traditionnellement axé sur les lettres de Paul aux Ephésiens, Corinthiens et aux Colossiens. Les interprétations erronées de ces textes ont effectivement conduit à l'horrible idée que les épouses et les enfants doivent se soumettre aux abus de leurs maris et de leurs pères. Plutôt que d'être un bon livre, la Bible a été utilisée pour justifier la violence domestique.

Des concepts sociaux et culturels peuvent aussi être nuisibles

Certaines cultures considèrent comme normal que les hommes giflent leurs petites amies ou leurs épouses de temps en temps : ce n'est pas si grave que ça !

Kitty Genovese : Ce nom ne vous dit rien mais vous avez probablement entendu l'histoire de cette jeune femme. En 1964, Kitty Genovese a été brutalement attaquée lorsqu'elle retournait à son appartement à Queens, New York, tard dans la nuit. Elle a crié et crié pendant qu'elle luttait pour sa vie pendant plus de 30 minutes. Elle fut battue et maltraitée, 38 personnes virent la scène de leurs fenêtres. Pourtant, aucune personne ne se dirigea vers le téléphone pour appeler à l'aide. Kitty est morte ce soir-là pendant que 38 témoins regardaient en silence.

Le plus triste, c'est que, parfois nous prenons conscience de la violence qui a lieu dans notre église mais nous ne voulons pas nous impliquer. Ce n'est pas notre affaire, disent certains. Ce n'est pas une grosse affaire, ajoutent d'autres. Mais c'est terriblement sérieux ! La violence domestique est et sera toujours un mal horrible. C'est un crime ! C'est un péché ! Ça doit cesser !

La violence conjugale peut conduire au crime, et cela arrive souvent. Rarement une semaine ne passe sans que nos journaux en parlent.

Les enfants sont touchés par la violence familiale

- Environ 50 à 75% des agresseurs qui violent leur conjoint, ont également battu leurs enfants.
- On rapporte le cas d'un homme qui a donné des coups des pieds dans le ventre de sa femme enceinte pour provoquer un avortement.
- Un autre homme a subi une fracture du bras étant jeune enfant parce que sa mère voulait une fille au lieu d'un garçon. *[Ici vous pouvez ajouter des histoires locales ou personnelles que vous connaissez. Mais soyez prudent, ne partagez pas trop de détails explicites qui permettraient d'identifier les victimes de violence.]*

De nombreuses études ont également démontré que très souvent ceux qui ont été maltraités dans leur enfance deviennent des agresseurs eux-mêmes. En fait, même ceux qui ont été témoins de violence dans leur foyer, même s'ils n'ont pas été eux-mêmes maltraités, peuvent devenir des agresseurs à leur tour en grandissant. Il est donc grand temps que l'Eglise commence à faire face à ce grave problème : comprendre comment la violence conjugale se manifeste, comment elle se développe et comment elle se perpétue.

Une histoire

Pour en savoir plus sur la violence domestique, permettez-moi de partager une histoire.

Une jeune femme épousa quelqu'un qui disait l'aimer, mais dès la première année du mariage, il commença à la battre. Très rapidement, elle eut trois enfants. Personne dans la famille ne connaissait son secret parce que son mari menaçait de la battre encore plus si elle racontait ce qui se passait. Leur histoire est tout à fait commune.

Quelles sont les étapes du processus de la violence ?

- La femme battue souvent cache ou nie pour ne pas encourir la colère de l'agresseur. Cela étant, elle accepte la responsabilité de son comportement mais une colère sourde la ronge.
- La tension au sein de la relation monte.
- Cette tension finalement dégénère et l'agresseur perd complètement le contrôle de sa colère.
- Cette rage aveugle peut durer des heures ou des jours.
- Il veut lui donner une leçon et la femme est souvent sévèrement battue.
- Après la violence, il y a souvent une période calme, accompagnée de gentillesse et de signes d'amour .
- L'agresseur sait qu'il est allé trop loin et devient extrêmement affectueux et tendre.
- Il lui demande pardon, en croyant qu'elle a vraiment appris sa leçon et qu'il n'aura plus jamais à la battre à nouveau.
- Il peut être sincère mais ça ne dure pas longtemps. Ce cycle sera répété de nombreuses fois, avec le même résultat à chaque fois.

Alors pourquoi les femmes restent ?

C'est probablement l'une des questions les plus fréquemment posées: «Pourquoi restez-vous ?» ou "Pourquoi ne pas le quitter?"

Il y a beaucoup de raisons : la société, l'Église, les réalités financières. En particulier, les femmes victimes de violence conjugale sont aussi victimes de culpabilité, de honte, d'isolement, de troubles de la confiance, de dépression, d'impuissance, de colère, d'humiliation, de gêne, de déchéance, de faible estime de soi et de peur.

- Souvent, la femme nie la violence et excuse les comportements de son agresseur.
- Beaucoup de femmes sont convaincues que leur agresseur va changer. Mais l'agresseur ne changera pas tant qu'ils restent ensemble.
- Souvent, il y a la peur des représailles, de rendre la situation encore pire. Il y a des menaces: «Si tu me quittes, tu verras», ou «Tu penses que c'est mauvais? Essaie seulement de partir... » ou « Je vais te tuer avant que tu puisses me quitter », ou « Je te traquerais et te tuerais si tu me quittes », ou « Je vais te tuer toi, les enfants, et puis moi-même ».
- Les femmes battues souffrent d'une faible estime de soi et ne croient pas en leurs capacités. Elles n'arrivent plus à prendre une décision. Leurs corps, leurs émotions et leur estime de soi n'ont plus de valeur.
- La famille et les traditions font pression sur de nombreuses femmes et les incitent à rester.

Où est l'Église dans cette histoire?

L'église et la société en général ont toujours été réticentes à croire qu'une telle brutalité et que la maltraitance existent au sein des foyers chrétiens. Toutefois, certains des agresseurs les plus dangereux sont les plus religieux, respectueux de la loi, et des citoyens respectables vus de l'extérieur. Parmi ceux-ci, il y a des leaders dans l'église et dans la société.

Des membres d'église bien intentionnés disent aux victimes d'abus, "Vous devez certainement vous tromper. C'est vraiment une très bonne personne. (Ou peut-être même un leader de l'église). Vous avez dû lui faire perdre son sang-froid ; peut-être qu'il ne le fait que quand il boit un peu." Nier les faits est le principal obstacle à l'obtention d'une aide.

Mais nous devons tous reconnaître que la violence existe. Et quand quelqu'un signale un abus, il faut y croire jusqu'à preuve du contraire.

Bonne Nouvelle

Et la bonne nouvelle, c'est que Dieu peut et change les vies quand nous crions à l'aide. Voici la bonne nouvelle de Dieu pour les victimes de violences conjugales : Jésus veut être votre refuge.

Considérons l'expérience du roi David. David était le deuxième roi d'Israël. Saül avait été choisi pour être le premier roi d'Israël, mais sa rébellion et sa désobéissance répétée le rendirent inapte à être le leader politique et spirituel de cette nation. Ainsi, Dieu le remplaça par un jeune garçon du nom de David. Le roi Saül était jaloux de David et tenta deux fois de le tuer en lui jetant sa lance. Il voulut utiliser son fils, Jonathan, et sa fille, Mical, qui se trouvait être l'épouse de David, pour le piéger et l'arrêter. Finalement, David dû fuir pour sauver sa vie.

C'est en fuyant Saül qu'il écrivit certains de ses poèmes que nous appelons les Psaumes.

L'un d'eux est le Psaume 142. Lisons-le ensemble :

Psaume 142

(Cantique de David quand il était dans la grotte)

1. J'appelle à grands cris le Seigneur, j'implore à grands cris le Seigneur.
2. Je lui expose ma plainte, je lui fais part de ma détresse.
3. Quand je perds courage, toi, tu sais où je vais. Sur la route ou j'avance on m'a tendu un piège.

4. Regarde à mes côtés,
et constate-le, personne ne prend garde à moi ; je n'ai plus aucun lieu où me réfugier,
Personne ne se soucie de moi.
5. Je fais appel à toi Seigneur ;
je te dis : c'est toi qui es mon abri,
mon bien le plus personnel sur cette terre où nous vivons.
6. Sois attentif à ma plainte,
car me voilà bien bas.
Sauve-moi de mes persécuteurs,
ils sont trop forts pour moi.
7. Fais-moi sortir de ma prison,
pour que je puisse te louer au cercle des fidèles,
quand tu m'auras fait du bien.

Dans ce psaume, le roi David, nous propose six étapes pour faire face aux abus.

1. Prenez la résolution de quitter votre agresseur.

L'introduction du psaume nous dit que c'est un **Maskil** de David quand il était dans la caverne. Un **Maskil** est un poème contemplatif, une prière sous la forme d'un poème. Il nous dit aussi que David était dans une grotte, probablement la caverne d'Adullam ou la caverne d'En-Gedi. Il était dans cette grotte se cachant du roi Saül. David avait déjà été oint par le prophète Samuel et Saul le savait. Certains avaient sûrement dit à David: «Vous avez été choisi pour être roi, restez où vous êtes!" Ou "C'est la volonté de Dieu que vous restiez où vous êtes!

Mais David savait qu'il devait sortir de cette situation dangereuse. Il avait compris ce que c'était que d'être persécuté, maltraité, en danger pour sa vie. C'est comme être dans une grotte, fuyant un ennemi qui était de la famille (Saul était le beau-père de David). Dieu connaît, il voit! Il comprend la "cave" dans laquelle vous êtes. Il ne vous a pas oublié!

2. Admettez votre douleur et votre besoin de Dieu.

Revoyons les versets 1 et 2 :

V.1. J'appelle à grand cris le Seigneur, j'implore à grands cris le Seigneur.

V.2. Je lui expose ma plainte, je lui fais part de ma détresse.

C'est comme un trou noir d'où on ne peut sortir.

De votre cave, criez à Lui. Admettez la violence. Dites-lui votre douleur. Dites-lui vos problèmes. Dites-lui que vous vous sentez impuissant et peut-être même sans espoir.

Vous pouvez vous sentir comme David lui-même, et avec lui, dites : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? Pourquoi es-tu si loin que tu ne peux entendre ma plainte? Oh mon Dieu, je pleure pendant la journée, mais tu n'entends pas, et je pleure dans le cours de la nuit, je ne reste pas silencieux.»

Vous pouvez vous sentir comme s'il ne vous écoutait pas parce que vous êtes encore dans votre cave.

David a connu ce que vous ressentez, et il s'écria: «Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? Pourquoi n'as-tu pas entendu?" Mais la leçon de David est que vous ne devez pas abandonner! Continuez à élever vos plaintes vers lui. Dieu entend ! Dieu écoute! Et Il répondra!

3. Prenez conscience de vos limites.

Maintenant, les versets trois et quatre :

V. 3 Quand je perds courage, toi, tu sais où je vais. Sur la route ou j'avance on m'a tendu un piège.

V. 4 Regarde à mes côtés,
et constate-le, personne ne prend garde à moi ; je n'ai plus aucun lieu où me réfugier,
Personne ne se soucie de moi.

David a dû se sentir physiquement et émotionnellement épuisé. Il écrit que sa «force» le quittait. Il savait que son beau-père et sa famille par alliance étaient aussi ses ennemis. Et il reconnut que Saul avait préparé un piège contre lui.

Si vous êtes victime de violence, vous savez ce que cela représente. Vous savez que l'agresseur trouvera toujours une raison ou une autre pour sévir. Certaines personnes vont se demander ce que la victime a fait ou dit pour déclencher la violence, mais la victime sait bien que la violence du partenaire était gratuite. L'église étant une famille, lorsque nous demandons à la victime de donner la raison pour laquelle le conjoint l'agresse, nous ne faisons rien d'autre que de justifier l'agression.

Les mots du verset 4 de David montrent son sentiment de solitude, comme s'il n'y avait personne, pas une seule personne, pas un ami, pas un seul membre de la famille pour l'aider, pas une seule personne pour le soutenir et l'encourager. Si de telles pensées vous hantent, il est fort possible que vous viviez une situation d'abus. Les agresseurs ont tendance à isoler leurs victimes de tous ceux qui pourraient leur fournir aide et soutien. Les agresseurs ont tendance à limiter les ressources de leurs victimes pour les contrôler encore plus. Et les victimes peuvent alors penser qu'elles n'ont personne vers qui se tourner pour les aider à se libérer de leur situation.

Si vous êtes victime d'abus, il est impérieux que vous trouviez le moyen de vous en sortir. Vous n'êtes pas tenu de rester car ce n'est pas le plan de Dieu que vous ayez à vivre ainsi.

L'abus dans l'église n'est pas nouveau. Ellen White écrivait naguère les mots suivants à une femme désespérément maltraitée : «J'ai reçu votre lettre et je dirai que je ne peux pas vous conseiller de retourner à D, sauf si vous voyez en lui un vrai désir de changer. Le Seigneur n'est pas satisfait du comportement qu'il a eu dans le passé concernant sa femme. . . . S'il continue, l'avenir ne s'améliorera pas pour vous. Il ne sait pas comment traiter une femme. Je me sens très triste à ce sujet. Je suis vraiment désolée pour D, Je parle sérieusement et vous dis qu'il serait périlleux pour vous de vous placer à nouveau sous son contrôle. Je vais espérer qu'il change. Le Seigneur sait tout au sujet de vos expériences. . . . Prenez courage dans le Seigneur, Il ne vous laissera ni ne vous abandonnera. Mon cœur est rempli de sympathie pour vous. »

4. Affirmez votre confiance en Dieu.

David continue sa prière au verset 5 :



V. 5. Je fais appel à toi, Seigneur ;

C'est toi qui es mon abri, mon bien le plus personnel sur cette terre où nous vivons.

La chose merveilleuse au sujet de la prière de David, à ce stade, c'est qu'il sait que sa situation n'est pas désespérée. Dans l'obscurité la plus profonde, dans la période la plus sombre de sa vie, dans la grotte il savait toujours que Dieu était son refuge, sa sécurité. Dans un autre psaume, David a également prononcé des paroles de confiance en Dieu :

«Aie pitié de moi, ô Dieu, aie pitié de moi! Car mon âme se confie en toi, et dans l'ombre de tes ailes je ferai mon refuge, jusqu'à ce que ces calamités soient passées ».

5. Attendez l'aide de Dieu.

Revoyons le verset 6 et la première moitié du verset 7 :

V.6. Sois attentif à ma plainte, car me voilà bien bas. Sauve moi de mes persécuteurs, ils sont trop forts pour moi.

V. 7 Fais-moi sortir de ma prison, Nous pouvons nous identifier à David, surtout si nous sommes de ceux qui sont persécutés et maltraités. C'est lorsque nous sommes dans ces circonstances, lorsque nous nous sentons impuissants et que nos ennemis semblent beaucoup plus forts que nous que nous pouvons crier vers Dieu car il connaît le moyen de nous sortir de cette situation.

6. Attendez-vous à ce que Dieu accomplisse sa promesse.

Et maintenant la dernière partie du verset 7 :

Pour que je puisse te louer au milieu du cercle des fidèles, quand tu m'auras fait du bien.

Si vous êtes victime de violence, rappelez-vous, "Dieu est votre refuge!" Il peut sembler que votre situation est désespérée, les murs de votre grotte peuvent sembler fermés. S'il vous plaît rappelez-vous que "Dieu est notre refuge et notre force, un secours dans la détresse."

Vous pouvez choisir de continuer à vivre dans cette grotte, vous cachant de votre ennemi, fuyant vos problèmes, mais ce n'est pas un endroit sain pour vivre. Dieu vous aidera à trouver un moyen de sortir en toute sécurité tout comme il l'a fait pour David.

S'il vous plaît, rappelez-vous que "En Dieu est mon salut et ma gloire; Le rocher de ma force, mon refuge est en Dieu. "

CONCLUSION

Jésus veut être votre refuge. Il veut subvenir à vos besoins, vous entourer de ses bras pour que votre maison devienne un refuge, un lieu de sécurité.

Que nos églises puissent devenir des refuges pour ceux qui vivent dans la grotte de la violence conjugale.

Pour accomplir cela, l'église locale a besoin de mettre en place un plan pratique. Vous avez besoin de travailler ensemble avec les victimes pour trouver des moyens pratiques pour les aider à obtenir la

sécurité et commencer une nouvelle vie.

Que vous puissiez, si vous êtes victime de violence conjugale, recevoir l'aide de votre famille de l'église afin que vous puissiez être une « survivante » et non plus une victime.

Que nos foyers puissent être **Shalom Bayit**, lieu d'intégrité et d'épanouissement.

Que nos mariages soient caractérisés par la paix, l'attention, le respect et la bienveillance, par lesquels nous devenions épanouis !

Séminaire

Brisez le Cycle de la Violence

Dans ce séminaire, nous allons apprendre comment briser le cycle de la violence domestique. Avant d'expliquer comment briser le cycle de la violence, nous devons nous pencher sur quelques notions bibliques de base concernant les relations.

Au moins quatre fois, Jésus a utilisé les mêmes mots pour décrire la relation qui doit exister entre ses disciples:

- Jean 13 : 34-35 : *Un commandement nouveau que je vous donne, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.*

Deux chapitres plus loin, Jésus a déclaré:

- Jean 15:12: *Ceci est mon commandement: de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés.*

- Et encore une fois au verset. 17 : *Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.*

Questions à discuter en groupes

1. Est-ce que l'amour est un sentiment ou une décision ?
2. Est-ce que l'amour peut être commandé ?
3. Peut-on aimer quelqu'un et user de violence contre lui ?

Jésus n'a pas simplement suggéré ou invité. Il nous commande de nous aimer les uns les autres si nous voulons être ses disciples. C'est pourquoi, lorsque l'abus a lieu parmi ceux qui se disent ses disciples, c'est une vraie désobéissance, une contradiction, une rébellion pure et simple. Et pourtant, aussi triste soit-il, l'abus existe même dans nos congrégations. Il est de notre responsabilité, en tant que disciples du Christ, de mettre fin aux abus de nos membres et de nos collectivités.

Ellen White a quelques conseils sur la façon dont la famille devrait fonctionner. Elle écrit: «Ne laissez pas les conflits ou les divisions entrer dans la maison. Parlez avec douceur. N'élevez jamais la voix. Gardez votre calme. Eloignez-vous de toute culpabilisation et de tout mensonge. Dites aux enfants que vous voulez les aider à se préparer pour le paradis, où tout est paix, où pas une seule note discordante ne se fait entendre. Soyez patients avec eux dans leurs épreuves, qui peuvent vous paraître insignifiantes, mais qui sont grandes pour eux. Lorsque les pères et les mères sont convertis, il y aura aussi une conversion complète de leurs principes de gestion. Leurs pensées seront converties ; leurs langues seront converties. Il n'y aura ni parole bruyante ni accès de colère. Les mots seront de nature à apaiser et bénir l'auditeur. . . . Perdez toutes les vilaines intonations de la voix. Nous devons maîtriser notre tempérament et contrôler nos paroles, en faisant cela nous gagnerons de grandes victoires. Si nous ne contrôlons pas nos mots et nos colères, nous sommes des esclaves de Satan. Nous lui sommes soumis. Il nous emmène en captivité. Toutes les discordances, les impatiences, les mots durs sont une offrande présentée à sa majesté satanique. Et c'est une offrande coûteuse, plus coûteuse que toutes les offrandes que nous pouvons faire à Dieu, car elle détruit la paix et le bonheur de familles entières,

détruit la santé, et finalement conduit à la mort éternelle.»

La première étape à franchir en vue d'endiguer cette vague de violence est d'éduquer sur ce qu'est la violence, comment l'identifier, et comment aider ses victimes.

Les statistiques sur la violence domestique

Malheureusement, la violence se produit partout dans le monde, dans l'église et à l'extérieur de l'église. Selon le Fonds de Prévention de la Violence Familiale (FVPPF), une femme sur trois dans le monde a connu la violence sexuelle, psychologique, physique, ou autre dans sa vie. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rapporte que, dans les quarante-huit enquêtes menées à travers le monde, 10-69% des femmes ont déclaré avoir été agressées physiquement par un partenaire intime à un moment donné dans leur vie. L'OMS signale également que les études d'un certain nombre de pays montrent que 40-70% des femmes victimes de meurtre ont été tuées par un partenaire intime. Une publication de L'UNICEF (1997) rapporte qu'entre un quart et la moitié des femmes dans le monde ont subi des violences aux mains d'un partenaire intime.

Types d'abus

Presque toujours dans une relation d'abus conjugal, c'est une question de pouvoir et de contrôle. Les relations abusives ont des caractéristiques semblables. Dans tous les cas, l'agresseur cherche à exercer un pouvoir et un contrôle sur sa partenaire.

Bien que beaucoup de gens pensent que la violence domestique est une forme de colère, ce n'est pas vraiment le cas. Les agresseurs ont tendance à défouler leur colère sur leurs partenaires. Mais ce n'est pas vraiment de la colère pure et simple. Il s'agit plus d'intimidation et de désir d'avoir le pouvoir et le contrôle dans la relation.

Il existe de nombreux types d'abus et ils sont tous difficiles à vivre. Commençons par explorer les différentes façons dont les abus peuvent se produire afin de mieux les identifier. Rappelez-vous que chaque type de violence est grave et personne ne mérite de les subir.

1. Violence psychologique / violence verbale

Ce type de violence inclut les menaces, les insultes, la surveillance continue, l'humiliation, l'intimidation ou l'isolement. Des exemples de comportements de violence psychologique ou verbale:

- Insulter et rabaisser.
- Crier et hurler.
- Embarrasser en public.
- Empêcher de voir ou de parler à des amis et la famille.
- Dire quoi faire et quoi porter.
- Utilisation de la communication en ligne ou des téléphones cellulaires pour vous contrôler, vous intimider et vous humilier.
- Vous blâmer pour tout comportement violent.
- Vous suivre en permanence.
- Menacer de suicide pour vous empêcher de rompre.
- Menacer de vous faire du mal, à votre animal de compagnie, ou aux gens que vous aimez.
- Vous culpabiliser ou vous qualifier d'immature quand vous avez refusé une relation sexuelle.

- Menacer d'exposer vos secrets, votre orientation sexuelle ou votre statut d'immigrante.
- Répandre des rumeurs sur vous.
- Menacer de faire enlever vos enfants.
- Tout acte ou mot qui rabaisse, humilie, et enlève à la victime sa dignité.

Vous êtes victime d'harcèlement quand une personne vous dévisage sans arrêt, vous suit, vous menace. Un harceleur peut être quelqu'un que vous connaissez, un petit ami ou une petite amie, ou même un étranger. Bien que la définition juridique réelle varie d'un état à un autre, voici quelques exemples de ce que peuvent faire les harceleurs:

- Se présenter à votre domicile ou lieu de travail sans préavis ou sans y être invité.
- Vous envoyer des messages indésirables, lettres, courriels, messages vocaux ou appels téléphoniques.
- L'envoi de choses que vous n'avez pas demandées : des cadeaux ou des fleurs.
- Vous appeler et raccrocher en permanence.
- Utiliser des sites de réseaux sociaux et la technologie afin de vous suivre.
- Répandre des rumeurs sur vous via Internet ou de bouche à oreille.
- Communiquer avec votre employeur ou professeur.
- Commettre des dommages à votre propriété, à la maison, la voiture ou autre.

2. L'exploitation financière

Utiliser l'argent ou l'accès aux comptes bancaires pour exercer un pouvoir et un contrôle sur un partenaire. L'exploitation financière peut être très subtile : vous dire ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas acheter ou vous obliger à partager le contrôle de vos comptes bancaires. À aucun moment, une autre personne n'a le droit d'utiliser votre argent ou vous dire comment vous devez le dépenser. Voici quelques exemples de comportements financiers abusifs, il y a carrément vol:

- Vous donner une allocation et regarder de près ce que vous achetez.
- Placer votre salaire sur son compte et vous en interdire l'accès.
- Vous empêcher de voir les relevés bancaires ou les dossiers.
- Interdiction de travailler ou limiter le nombre d'heures que vous faites.
- Vous empêcher d'aller travailler en prenant votre voiture ou les clés.
- Licenciement causé par le harcèlement de votre employeur ou vos collègues au travail.
- Cacher ou voler vos aides financières pour les études ou autre soutien financier.
- À l'aide de votre numéro de sécurité sociale obtenir un crédit sans votre permission.
- Utiliser le numéro de sécurité sociale de votre enfant pour demander un remboursement de l'impôt sur le revenu sans votre permission.
- Dépenser le maximum autorisé avec vos cartes de crédit sans votre permission.
- Refuser de vous donner de l'argent, de la nourriture, le loyer, les soins médicaux ou les vêtements.
- L'utilisation des frais scolaires de vos enfants ou un compte d'épargne conjoint à votre insu.
- Dépenser de l'argent lui-même, mais ne pas vous permettre de faire de même.

3. Violence physique

Toute utilisation intentionnelle de la force physique avec l'intention de provoquer la peur ou des blessures : frapper, bousculer, mordre, brandir une arme sont des exemples de violences physiques.

- Griffes, frapper, mordre, étrangler, ou donner des coups de pied.
- Lancer des objets comme le téléphone, un livre, une chaussure, ou une assiette.

- Vous tirer les cheveux.
- Vous pousser ou vous bousculer.
- Vous saisir par les vêtements.
- Utiliser un pistolet, un couteau, une tronçonneuse, une batte, une massue ou tout autre arme sur vous.
- Vous tabasser.
- Vous forcer à avoir des rapports sexuels ou à accomplir un acte sexuel que vous ne voulez pas (ce qui est aussi un abus sexuel).
- Saisir votre visage pour que vous le regardiez.
- Vous retenir pour vous empêcher de partir ou vous forcer à aller quelque part.
- Vous priver de nourriture, d'eau, d'abri et du confort normal dont bénéficie le reste de la famille.

4. Abus sexuel

La violence sexuelle se réfère à toute pression ou contrainte à faire quelque chose sexuellement, y compris le sexe oral ou le viol.

Des exemples d'agressions sexuelles et de violences sexuelles :

- Baisers ou toucher non désirés.
- Geste sexuel brutal ou violent non désiré.
- Le viol ou la tentative de viol.
- Refuser d'utiliser des préservatifs ou empêcher le contrôle de ses naissances.
- Empêcher de se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles (MST).
- Contact sexuel avec quelqu'un qui est très ivre, drogué, inconscient, ou incapable de dire oui ou non lucidement.
- Menacer ou faire pression sur quelqu'un pour une activité sexuelle non désirée.

5. Abus numérique

Il s'agit d'un nouveau domaine de la violence, mais de plus en plus répandu. L'utilisation des technologies telles que les textos et les réseaux sociaux pour intimider, harceler, traquer ou intimider un partenaire sont des abus. Souvent, ce comportement est une forme de violence verbale ou psychologique perpétrée par l'utilisation des médias sociaux. Dans une relation saine, toute communication est respectueuse que ce soit en personne, en ligne ou par téléphone. Il n'est jamais acceptable pour quelqu'un de dire ou faire quelque chose qui vous met mal à l'aise, qui diminue votre estime de soi, ou vous manipule. Vous pouvez être victime de violence numérique si votre partenaire :

- Vous dit qui vous pouvez ou ne pouvez pas contacter sur Facebook et d'autres sites. (Notez que c'est entre adultes, et non entre parent et enfant).
- Utilise des sites comme Facebook, Twitter et autres pour garder un œil constant sur vous.
- Vous met dans leurs mises à jour de statut.
- Vous envoie des photos explicites et exige que vous en envoyiez d'autres en retour.
- Vous presse d'envoyer une vidéo explicite.
- Vole ou insiste pour que vous donniez vos mots de passe.
- Vous envoie des textos constamment et vous dit de toujours avoir votre téléphone à portée de mains sous peine de sévices
- Regarde dans votre téléphone fréquemment, vérifie vos photos, textes, et appels sortants. (Ne s'applique pas aux parents et leurs enfants en bas âge).

6. Abus religieux

Les violences religieuses ont lieu quand une personne utilise ses croyances religieuses, des doctrines ou des convictions, des écrits religieux, d'une manière qui humilie, nie la liberté de l'autre personne ou qui la contraint à la soumission ou à l'obéissance réticente. La violence religieuse se réfère également à des abus qui sont administrée sous le couvert de la religion et qui peuvent causer un traumatisme psychologique:

- Essayer de forcer l'autre à faire quelque chose ou effectuer certains actes en citant les textes de l'Écriture, même si ces textes sont sortis de leur contexte.
- Revendication de supériorité ou d'une plus grande connaissance de la doctrine ou de la Bible (en particulier lorsque cette connaissance est mal utilisée) pour soumettre l'autre personne.
- Abuser l'autre personne en utilisant les croyances religieuses ou des textes bibliques pour justifier de tels abus.
- Exiger le secret (en évoquant la religion) sur tout ce qui est fait ou est dit à la maison comme une preuve d'obéissance et de fidélité à la famille.
- Profiter d'une position ecclésiastique (pasteur, prêtre, ancien, etc.) pour tirer profit des paroissiens, des enfants, des familles et pour les inciter à faire des choses qui sont contraires à l'éthique et la morale.
- Abus sexuels commis par le clergé ou les chefs religieux dans l'exercice de leur position ecclésiastique.
- Soumission à l'autorité spirituelle sans avoir le droit d'être en désaccord. Utiliser l'intimidation.
- Contrôle déraisonnable de droit fondamental de la personne (autonomie personnelle) , refuser à la victime le droit de prendre ses propres décisions (libre arbitre) sur des questions spirituelles ou physiques.
- Forcer une personne à verser des contributions financières à un groupe religieux qu'elle ne souhaite pas soutenir.

Question pour le groupe :

Connaissez-vous des cas d'abus qui tombent sous les catégories identifiées plus en haut ? (Attention de ne pas identifier des individus.)

Remarque:

L'objectif de ce séminaire est de nous pencher sur la dynamique de la violence domestique entre partenaires, en particulier celle des hommes envers les femmes. Bien que cela soit le cas le plus fréquent, s'il vous plaît rappelez-vous que la violence familiale peut arriver à tout le monde. Il y a des agresseurs pouvant être des hommes ou des femmes. Il en est de même pour les victimes.

Nous devons également être conscients de la violence envers les enfants (à elle seule, sujet d'un autre séminaire complet), et le problème croissant de la violence parentale, en particulier les abus envers les aînés (également un séminaire séparé).

LE CYCLE DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

La violence conjugale peut sembler imprévisible, comme une explosion simplement liée à des circonstances particulières de la vie des personnes concernées. Cependant, la violence conjugale

suit un schéma typique, peu importe où elle se produit et qui sont les individus mis en cause. Le schéma, ou le cycle se répète et le niveau de violence peut augmenter à chaque fois. À chaque étape du cycle, l'agresseur est en pleine maîtrise de ses gestes et travaille à contrôler et à isoler davantage sa victime.

Comprendre le cycle de la violence et la pensée de l'agresseur aide les victimes à reconnaître qu'elles ne sont pas vraiment à blâmer pour la maltraitance qu'elles subissent et que l'agresseur est le seul responsable. Cela peut aider à dissiper une certaine confusion que les victimes ressentent et peut aider à expliquer ce qui se passe.

La violence domestique est donc de nature cyclique. Imaginez un cadran d'horloge, avec seulement les nombres 12, 3, 6 et 9. Imaginez l'horloge à la position 3 heures. Mais, au lieu de 3 h, il y a une étiquette qui indique :

La phase de fausse lune de miel



La phase de fausse lune de miel est comme l'expression l'indique *fausse*. L'agresseur est très agréable vis à vis de la victime, lui apportant des fleurs et des bonbons, il se montre affectueux et gentil, utilise des mots doux. C'est un moment merveilleux que les victimes apprécient. Pourquoi pas ? C'est ce dont elles ont toujours rêvé.

Malheureusement, la phase de fausse lune de miel ne dure pas. Elle doit son existence au fait que l'agresseur se sentant coupable use de son charme pour se faire pardonner. Il a battu sa femme ou sa petite amie, a purgé sa colère, et maintenant il a peur qu'elle le quitte ou appelle un centre de prévention de violence domestique. Alors, il arrête tout, retrouve son charme et travaille dur pour la convaincre de rester.

C'est ce qui rend la violence domestique tellement difficile à identifier. Les conseillers disent qu'ils ne peuvent compter le nombre de fois où une victime a témoigné : " Mais parfois il est tellement doux! Et il n'est pas un monstre! Nous vivons de bons moments aussi !"

Tout cela est vrai. Elle n'imagine pas ces choses, elle n'invente pas d'excuses. Il y avait vraiment de bons moments. C'est la phase de fausse lune de miel.

La phase "Normale"



Imaginez le cadran de l'horloge indiquant six heures et une étiquette qui dit, "La phase 'Normale'." La phase de fausse lune de miel glisse doucement et sûrement vers la "phase normale'." Les choses vont encore bien et la situation est assez stable. L'agresseur ne fait plus la cour à la victime avec des bonbons et des surnoms affectueux, mais ils vivent tous deux une vie normale. Les moments sont agréables et heureux, et la victime a décidé de ne pas le quitter. Il a évidemment tourné la page et il la traite bien. Si les choses restaient ainsi tout serait merveilleux.

Une tactique que l'agresseur utilise après l'agression est de redevenir le charmant personnage, fidèle, gentil et attentionné dont la victime est tombée amoureuse. Il peut l'inviter à dîner, lui acheter des fleurs et la convaincre qu'il va changer. Cela peut être une forte incitation pour la femme de rester ou de retourner vers l'agresseur parce qu'elle croit que cette fois il a vraiment changé.

Durant cette phase, l'agresseur peut utiliser des tactiques différentes pour atteindre son objectif qui est de reprendre le pouvoir sur la victime. L'agresseur peut agir comme si rien ne s'était passé, tout est normal. Cela peut être déroutant pour la victime, car elle ne comprend pas comment il peut agir comme si rien ne s'était passé.

Si la victime a des blessures visibles, elle inventera des explications pour les justifier. Cela maintiendra la normalité de la relation. Le but de cette étape est de maintenir la victime dans la relation et de peindre un tableau d'une relation normale.

La phase de tension croissante



Maintenant, imaginez que l'horloge indique 9 h, les trois quarts du chemin. C'est la phase de tension croissante. La phase normale glisse doucement et sûrement vers cette phase tout comme la phase de lune de miel avait doucement glissé vers la phase normale.

Les choses sont encore bonnes. La victime est pratiquement convaincue que ses ennuis sont derrière elle. Mais il y a une tension dans l'air. La victime se rend compte que la tension se renforce, et elle ne sait pas pourquoi. Elle fera encore des efforts pour être agréable, et peut aussi ne pas voir certains signes, car elle est réticente à admettre que les bons moments arrivent à leur fin.

Après un certain temps, elle doit admettre que la phase normale est révolue. L'agresseur se met de plus en plus en colère. Petit à petit les actes de violence refont surface : insultes, injures, ivresse, négligence de la famille, et ainsi de suite. La tension s'amplifie de plus en plus.

L'explosion



Ensuite, vous arrivez à 12 h sur l'horloge et c'est l'explosion. Elle peut prendre plusieurs formes. Habituellement, il y a de la violence physique. Parfois, la violence est purement verbale, elle varie selon l'agresseur. Mais lorsque l'explosion se produit, il n'y a pas à s'y tromper. Parfois, il s'agit d'armes, parfois il s'agit de drogues ou d'alcool, parfois il s'agit de la police ou des équipes d'intervention, parfois il s'agit de l'hôpital, ou même de la morgue. Parfois, il s'agit des enfants. Mais à chaque fois, c'est quelque chose de vraiment terrible.

L'agresseur ne ressent aucune culpabilité. Il justifie son comportement et ses excuses sont conçues de telle sorte qu'il n'a pas à en subir les conséquences ou à être tenu responsable de ses actes. Son but est de s'assurer qu'il ne sera pas arrêté par la police. Il se voit comme étant «dans ses droits et victime d'une erreur.»

L'agresseur s'excuse en blâmant la victime pour son comportement. Par exemple, «Si tu avais nettoyé la maison, je ne t'aurais pas frappé», ou «Si tu avais préparé le souper à l'heure, je ne t'aurais pas battue.» Le but de cette étape est de refuser la responsabilité de son comportement.

Le passage de l'explosion à la phase de lune de miel est le seul passage qui n'est pas subtile. Les policiers sont partis. La victime est sortie de l'hôpital et mise en examen pour dommages physiques et émotionnels. Peut-être qu'elle consulte un organisme de prévention de la violence familiale pour voir comment ils peuvent aider. Peut-être qu'elle ne le fait pas.

Mais l'agresseur reprend le contact aussi vite qu'il le peut avec la victime. Il se sent horrible. Il est terriblement désolé. Il promet que cela ne se reproduira plus jamais, jamais. Il appelle Dieu à témoin de sa sincérité. (Les agresseurs utilisent beaucoup Dieu pendant la première partie : la phase de la fausse lune de miel.) Il apporte des cadeaux pour montrer combien il est désolé. Il ressort leur album de photos de mariage, il fait un collage de dizaines des photos prises quand ils étaient heureux ensemble. Il manipule les émotions de la victime. Et ils rentrent dans la phase de lune de miel une fois de plus. Le cycle reprend.

Tout le monde est différent

Il est impossible de prédire le temps que durera un cycle. Certains couples passent par le cycle complet en un mois, certains prennent une semaine, d'autres une journée. Certains prennent une année entière pour terminer le cycle. Chaque cas est différent. Mais maintenant que vous savez comment fonctionne le cycle vous pouvez vous rappeler votre passé ou celui d'une autre victime et identifier les phases du cycle.

Les humeurs, les méthodes et les tactiques des agresseurs seront plus faciles à déceler qu'auparavant.

Une mauvaise nouvelle

Plusieurs victimes de coups gardent le souvenir de la fausse phase de lune de miel et de la phase normale. Elles n'arrêtent pas de dire: "Si seulement il pouvait rester toujours comme ça." Ceci est très compréhensible. Si seulement vous pouviez arrêter le cycle à la phase 6, les choses iraient beaucoup mieux.

Nous sommes désolés d'avoir à dire cela, mais vous le savez maintenant. Vous ne pouvez pas arrêter le cycle. L'agresseur va continuer à avancer dans le cycle s'il ne reçoit aucune thérapie. La thérapie pour bien gérer la colère ne donne pas de bons résultats. La thérapie du type 'Conseil conjugal' ne fonctionne pas. La plupart des programmes pour les agresseurs ont seulement un taux de réussite de 5%. Des programmes plus récents semblent avoir plus de succès mais ils sont rares dans la plupart des régions du monde. Si vous trouvez un programme que l'agresseur est disposé à suivre, contactez votre agence locale de la prévention de la violence domestique et demandez leur opinion sur le programme. Cela pourrait être l'un des rares à être efficace. Sinon ce sera simplement une perte de temps pour chacun. La plupart des programmes sont dangereux, parce que l'agresseur peut alors réclamer: "Votre Honneur, elle est folle! Elle a tout fabriqué! J'ai même obtenu un diplôme pour un programme de soin des agresseurs!" Et à moins que le juge soit particulièrement sensible à la violence domestique, il peut être dupe.

Il y a un autre problème. Au fur et à mesure que le temps passe, le cycle se raccourcit. Vous aviez l'habitude d'avoir une explosion par mois, maintenant c'est toutes les trois semaines. Dans quelques temps, ce sera toutes les deux semaines. Les agresseurs ont tendance à traverser le cycle de plus en plus vite, et leur niveau de violence, soit, reste le même soit, s'aggrave avec le temps.

Non. Le cycle ne ralentira pas. Ce sera soit le même, ou il s'accélèrera. Non, la violence ne diminue pas, elle peut s'aggraver.

L'agresseur passe par le cycle de la violence, encore et encore. Vous remarquerez un changement dans le cycle. La phase de lune de miel se raccourcira de plus en plus. Finalement, elle peut disparaître. Et puis la phase normale se raccourcira de plus en plus, jusqu'à ce que la victime soit soumise seulement à la phase de tension croissante et à la phase d'explosion.

Une complication

Imaginez que vous soyez la victime / survivante. Vous avez senti la tension grandir et grandir. Vous savez ce qui va se passer, vous savez qu'il va exploser, vous ne savez pas exactement quand. L'attente, la tension est atroce. Il est rempli de rage, et peut exploser à tout moment. Vous savez que quand il le fait, il saisit tout ce qu'il a sous la main pour vous attaquer. A ce moment-là, vous êtes dans le salon. Quand il vous attaque dans le salon, il vous frappe avec des coussins ou les poings. Quand il vous attaque dans la cuisine, il saisit le couteau de boucher.

Alors vous prenez une décision rapide, et vous faites quelque chose pour déclencher sa colère. Pour certaines survivantes, c'est une bonne stratégie. La tension de l'attente est terminée. L'explosion se produit dans une pièce sans armes dangereuses, et vos blessures ne sont pas aussi sévères.

Le seul problème, c'est que votre agresseur vous reprochera de provoquer la violence. (Il vous blâmera quoi qu'il arrive, mais maintenant, il pointera cet incident déclencheur.) Un conseiller conjugal ou un dirigeant d'église pourra constater l'incident déclencheur, et convenir que vous êtes en faute.

Cela rend confus beaucoup de professionnels et de nombreux survivants / victimes. Mais ne vous méprenez pas. Vous êtes simplement en train d'essayer d'exercer un tout petit peu de contrôle sur une situation terrible. Imaginez une personne au sommet d'une montagne, enfonçant un piquet de tente dans le sol et tout à coup il y a une éruption volcanique. Le problème n'est pas le piquet de tente! Le problème est l'accumulation de millions de tonnes de gaz et de roches en fusion qui attendent juste de sortir.

Les organismes de prévention de la violence domestique connaissent ce phénomène, et peuvent-vous aider à gérer le doute et les accusations. N'acceptez aucune part du blâme. Le problème n'est pas votre incident déclencheur. Le problème est l'énorme accumulation de colère et de violence chez votre agresseur qui est prêt à exploser à tout moment.

Alors, que pouvez-vous faire?

Que vous soyez la victime, un ami, ou un leader / assistant à l'église, le meilleur plan d'action est de contacter une agence de prévention de la violence domestique locale. Appelez leur numéro d'urgence et obtenez des conseils. Vous n'avez pas besoin de leur dire le nom de la victime, la victime n'a pas à prendre encore de décisions. Il faut juste voir quelles sont les options. Ils pourraient être en mesure d'aider à briser le cycle de la violence.

Voici quelques mesures à prendre si vous ou quelqu'un que vous connaissez est victime de violence conjugale ou de violence domestique.

1. Appelez la police.

Si vous êtes en danger physique immédiat, appelez la police (911 aux Etats-Unis) ou mettez vous à l'abri. De nombreux services de police sont maintenant formés pour faire face à des situations de violence conjugale. Beaucoup de villes ont même un service de volontaires pour les victimes de violence domestique et de viol. Renseignez-vous pour obtenir de l'aide.

2. Parlez-en à quelqu'un de confiance.

Si vous êtes victime, parlez à un ami proche ou un membre de la famille de ce qui se passe dans votre relation. Vous pouvez demander à cette personne de vous aider à mettre en place un plan de sécurité ou de vous aider à trouver un organisme d'aide aux victimes. Si vous êtes l'ami, obtenez autant d'informations que vous pouvez pour que la victime édifie un plan solide. Aidez-la à savoir combien d'argent est nécessaire et quels sont les papiers qu'elle doit réunir si elle doit s'enfuir.

3. Parlez-en à un conseiller.

Essayez de trouver un conseiller qui a de l'expérience avec la violence

domestique.

4. Mettez en place un plan de sécurité.

- Trouvez un endroit où vous pouvez aller si vous devez partir rapidement- chez une amie, un membre de la famille, un hôtel ou un centre d'accueil pour les victimes de violence domestique.
- Ayez une idée de comment vous allez sortir de la maison (une fenêtre, escalier de secours, etc.)
- Essayez de cacher un peu d'argent afin que votre partenaire ne puisse y avoir accès.
- Ouvrez votre propre compte bancaire ou alors un ami de confiance pourrait détenir une partie de votre argent.
- Planifiez comment vous allez partir. Voiture? Bus? Taxi?
- Ayez un sac prêt avec des documents importants, comme votre pièce d'identité, les cartes de crédit, les cartes d'assurance, les médicaments, les informations bancaires, le passeport, les documents juridiques, les ordonnance et les dossiers médicaux. Prévoir un sac pour vos enfants aussi. Vous pouvez vous arranger avec un ami de confiance pour vos enfants.
- Accordez-vous avec un ami d'une "phrase d'urgence" que votre partenaire ne reconnaîtra pas. Par exemple, décidez à l'avance que si vous lui demandez: «Comment va votre chien ?» votre ami appellera la police.
- Les refuges contre la violence domestiques sont parfois pleins, donc il faut avoir un plan de secours.

Question personnelle

Si vous connaissez quelqu'un qui est abusé dans son foyer, quelle aide pratique pouvez-vous lui apporter ? Prenez quelques minutes (5-10) pour faire une liste de ce que vous pouvez lui dire ou offrir.

Chacun pourra partager ce qu'il a écrit.

Plus de conseils à la victime (ou à celui qui aide une victime d'abus)

Vivre avec un agresseur peut être dangereux. Vous êtes la seule personne à connaître votre situation. Vous vous rendez compte peut-être que vous vivez une relation abusive et réalisez que vous avez besoin de quitter votre partenaire dès que vous le pouvez en toute sécurité. Ou, vous pouvez être préoccupé par le comportement de votre partenaire et vous réalisez qu'il faudra le quitter à un moment donné dans l'avenir. De toute façon, être préparé peut vous aider à le quitter rapidement si vous en avez besoin. Envisagez de prendre les précautions suivantes:

- Appeler un refuge pour femmes local; aux Etats-Unis, vous pouvez également appeler la ligne

de Violence Domestique Nationale au (800) 799-7233 pour connaître les options juridiques et les ressources disponibles pour vous, avant que vous en ayez besoin.

- Si vous avez des enfants en âge d'aller à l'école, avertissez les autorités scolaires ou le conseiller scolaire sur les modalités de garde et les avertir des menaces possibles.
- Gardez votre communication privée.

Il n'est pas rare pour un agresseur de contrôler le courrier, le téléphone et la communication sur Internet. Prendre des précautions pour aider à maintenir votre vie privée et la sécurité en suivant ces étapes.

Les conversations téléphoniques relatives à votre situation:

- Évitez de faire des appels téléphoniques de longue durée de la maison. Votre agresseur pourrait retracer les appels pour savoir où vous allez.
- Soyez prudent lors de l'utilisation d'un téléphone cellulaire. Votre agresseur peut être en mesure d'intercepter les conversations en utilisant un scanner. Opter pour un téléphone filaire si vos informations sont sensibles.
- Soyez prudent en contrôlant l'utilisation de votre téléphone portable. Votre agresseur peut utiliser des conversations téléphoniques cellulaires fréquentes ou des messages textes comme moyen de surveillance et de contrôle de vos activités.

Un agresseur peut aussi vérifier votre téléphone cellulaire pour voir qui vous a appelé, ou tenter de vérifier vos messages.

Utilisation de l'ordinateur

- Si vous pensez que votre agresseur surveille votre utilisation de l'ordinateur, le moyen le plus sûr est d'accéder à un ordinateur chez un ami ou à la bibliothèque. Si vous utilisez un ordinateur à la maison, il y a plusieurs moyens pour maintenir votre vie privée:
 - Utilisez un programme basé sur le Web pour l'e-mail. La plupart de ces services (tels que Gmail, Hotmail et Yahoo! Mail) offrent des comptes de courriel gratuits.
 - Stocker des fichiers sur Internet. Vous pouvez stocker des fichiers en ligne et y accéder depuis n'importe quel ordinateur. Vous pouvez également stocker des documents en pièces jointes dans les programmes e-mail.
 - Changez votre mot de passe régulièrement. Choisissez des mots de passe qui seraient impossibles à deviner. Les mots de passe les plus sûrs contiennent au moins six caractères, des chiffres et des lettres. Évitez les chiffres et les suites faciles à deviner.
 - Effacer votre historique Web-browser. Les navigateurs tels que Internet Explorer ou Netscape Navigator gardent une trace des pages Web et des documents que vous avez consultés. Ils stockent également les images que vous regardez. Il existe plusieurs programmes que vous pouvez utiliser pour cela.

- Effacer l'historique de vos documents. Des applications telles que Word ou Excel tiennent un registre des documents édités. Ne pas stocker ou modifier les documents que vous ne souhaitez pas que votre agresseur voie dans ordinateur.

Où pouvez-vous obtenir de l'aide ?

- Votre médecin ou les urgences de l'hôpital traite toutes les blessures et peut vous conseiller des logements sûrs et d'autres ressources locales.
- Selon les pays, les refuges pour femmes ou les centres de crise peuvent généralement fournir des abris d'urgence 24 heures sur 24 pour vous et vos enfants, des conseils sur les questions juridiques, la sensibilisation et les services de soutien, l'évaluation et le suivi des agresseurs. Certains refuges ont des membres du personnel qui parlent plusieurs langues.
- Centres spécialisés : La plupart des collectivités ont des organismes qui offrent une séance de conseil individuel et des groupes de soutien pour les femmes victimes des violences. Méfiez-vous des conseillers pour couples ou conseillers matrimoniaux. Ce n'est pas approprié pour résoudre les problèmes de violence dans les relations intimes.
- Tribunal local : Votre tribunal de district peut vous aider à obtenir une ordonnance du tribunal qui juridiquement oblige l'agresseur à rester loin de vous ou organise l'arrestation de ce dernier. Celles-ci sont généralement appelées ordonnances de protection ou ordonnances d'interdiction. Les avocats sont disponibles dans de nombreuses communautés pour vous aider à remplir les documents et vous guider à travers le processus judiciaire.
- Votre église: Parler en privé avec votre pasteur ou d'autres professionnels ou travailleurs sociaux de votre église, et être très clair, honnête et ouvert au sujet de votre situation.

Activité de groupe

Formez des petits groupes (3-5 personnes), trouvez des idées pratiques sur ce que votre église peut faire pour aider les victimes des abus domestique. Soyez aussi précis que possible parce que ces idées pourraient être incorporées dans le plan qui sera voté et mis en action par les dirigeants de l'église.

Hypothèses stéréotypées

Parce que la violence envers les femmes a eu lieu depuis si longtemps, trop longtemps, beaucoup pensent que seules les femmes en sont victimes. Des études plus récentes ont montré une augmentation de femmes qui maltraitent les hommes. La violence domestique n'a rien à voir avec l'âge, la race, la couleur, la croyance, le sexe ou l'orientation sexuelle. Les femmes peuvent hésiter à demander de l'aide, les hommes sont encore moins enclin à le faire. La société a toujours pensé que seules les femmes étaient victimes de violence conjugale. Il est temps pour la société

d'ouvrir les yeux !

Il est utile, à ce stade, d'étudier les caractéristiques d'une femme abusive (ce sont les mêmes pour les hommes).

L'abus d'alcool

L'abus d'alcool est une cause majeure du déclenchement de la violence domestique. Les gens qui sont en état d'ébriété ont moins de contrôle sur leurs impulsions, sont facilement frustrés, sont plus perturbés, et sont généralement enclins à recourir à la violence comme solution à leurs problèmes. Les femmes qui violentent les hommes sont souvent alcooliques. Les drogues, les médicaments sur ordonnance ou illégaux, peuvent également être un problème.

Les troubles psychologiques

Il y a certains problèmes psychologiques, principalement des troubles de la personnalité, qui rendent les femmes violentes à l'encontre des hommes. Un pourcentage élevé de violence domestique perpétrée par les femmes a pour cause des troubles psychologiques. Ceux-ci doivent être diagnostiqués et traités par des professionnels.

Des attentes irréalistes, des hypothèses et des conclusions non fondées

Les femmes qui sont violentes envers les hommes ont généralement des attentes et des demandes irréalistes. Ces femmes ont vécu, en général, des épisodes répétés de dépression, d'anxiété, de frustration et de traumatisme durant l'enfance qu'elles attribuent au comportement des hommes. En fait, leur état mental et émotionnel est le résultat de leur propre insécurité, de problèmes émotionnels, de traumatismes pendant l'enfance, voire du retrait de l'alcool. Elles accusent les hommes plutôt que d'admettre leurs problèmes, de prendre la responsabilité de la façon dont elles vivent leur vie, ou de faire quelque chose pour être plus heureuses. Elles refusent de suivre un traitement et peuvent même insister pour que les hommes prennent des traitements. Au lieu de se prendre en charge, elles accusent les hommes et pensent qu'ils doivent faire quelque chose pour qu'elles se sentent mieux. Elles soigneront souvent leurs problèmes émotionnels avec l'alcool ou d'autres drogues. Quand les hommes ne peuvent pas les aider à se sentir mieux, ces femmes deviennent frustrées et supposent que ces hommes le font exprès.

QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉGLISE?

Lorsqu'il y a violence dans notre église ou dans notre communauté, il est important pour nous de le reconnaître. De plus, en tant qu'église et disciples de Jésus-Christ, nous avons la responsabilité de faire plus qu'éduquer les membres, l'église a besoin d'être active et volontaire pour aider les victimes de violence domestique.

Selon le site web de la Conférence générale du Ministère de la Famille, dans une étude menée dans le nord des États-Unis d'Amérique, sur plus de 500 membres sélectionnés au hasard

de l'Église adventiste : 56% ont dit qu'ils ont eux-mêmes ou leurs frères et sœurs subi de la violence physique dans les foyers où ils ont grandi. Des niveaux élevés de violence physique, psychologique et sexuelle ont été signalés par près de 8000 personnes choisies au hasard lors d'une étude menée par le Département de la Conférence Générale du Ministère de la famille en 1994. Une moyenne de 8-18% des femmes interrogées ont déclaré avoir été agressées sexuellement. (La moyenne indique les pourcentages les plus faibles et les plus élevés déclarés dans les divisions du monde pour lesquels les données sont actuellement disponibles.) Les pourcentages des femmes déclarant la violence physique (15-43%) et émotionnel (27-69%) étaient considérablement plus élevés que ceux des rapports des abus sexuels. En moyenne, les femmes ont des niveaux plus élevés d'abus que les hommes. Une moyenne de 4-12% des hommes a déclaré des abus sexuels, la violence physique 15-55% et la violence psychologique 6-37%. Comme chez les femmes, les rapports d'abus sexuels chez les hommes ont été plus faibles que d'autres formes de mauvais traitements.

L'Église n'approuve pas les abus. C'est indiqué dans le Manuel de l'Église, section «Raisons de la discipline». On lit ce qui suit:

"Les raisons pour lesquelles les membres sont soumis à la discipline sont les suivantes: ...

4. L'abus sexuel des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables
6. La violence physique, y compris la violence dans la famille "

L'église, à tous ses différents niveaux (local, conférence, union ou division), doit faire au moins trois choses : sensibiliser les membres, intervenir pour secourir les victimes de violence et aider les victimes à prendre un nouveau départ.

Nous devons **éduquer** nos membres à la réalité qui nous entoure. En même temps, l'Église doit être prudente dans ce processus, nous devons veiller à ce que nous ne voyions pas "abus" dans toute imperfection ou mauvaise action.

Nous devons **intervenir** pour secourir les victimes de violence. Il est indélicat de demander à la victime pourquoi elles restent avec l'agresseur. Il ne suffit pas de leur dire de quitter leur agresseur. Si l'église est informée d'une situation de maltraitance, elle doit intervenir pour protéger, secourir et défendre la victime. Elle doit prendre des mesures immédiates : sortir les victimes du foyer abusif et leur fournir un abri, la protection dont elles ont besoin et les accompagner, si nécessaire, lorsqu'elles vont vers les autorités judiciaires, la police, au palais de justice, etc.

Nous devons aider la victime avec un plan à long terme. Nous devons garder à l'esprit que pour la victime, quitter son agresseur n'est pas toujours simple, pratique ou possible. Quand l'agresseur n'a pas permis à la victime de travailler, et quand il a éloigné la victime de sa famille et de ses amis, elle peut se retrouver sans aucun endroit où aller et sans rien pour prendre un nouveau départ. Voici ce que l'église pourrait faire pour aider : fournir une maison / un appartement, un travail à la victime et aider à meubler son nouveau lieu de vie, au moins jusqu'à ce que son statut juridique soit réglé par les autorités locales.

CONCLUSION

Est-ce que les gens sauront que nous sommes les disciples du Christ en voyant notre amour pour les autres ?

- Si nous sommes ses disciples, nous ne devrions jamais permettre aucun type d'abus dans notre foyer ou dans notre église.

- Si nous sommes ses disciples, nous devons éduquer toutes les personnes afin qu'elles puissent apprendre à reconnaître les signes de violences.

- Si nous sommes ses disciples, nous devons intervenir en faveur des victimes de la violence en aidant à briser le cycle qui les retienne captives.

- Si nous sommes ses disciples, nous devons aider les victimes d'abus en prévoyant un soutien une fois qu'elles sont enfin en mesure de quitter leur environnement dangereux.

Montrons au monde, aux membres de notre famille et de l'église, que nous sommes vraiment des disciples du Christ, par notre amour. Ellen White écrit: "Le Seigneur désire que le foyer de ses enfants soit une représentation de l'ordre et l'harmonie qui règne dans le paradis céleste."

Ressources supplémentaires pour l'étude et le partage:

Le ministère des femmes de la Conférence générale. Il fournit des prédications annuels et des séminaires sur la violence. Il a aussi une excellente série de brochures "Brisez le Silence" qui peut être partagée avec votre congrégation. Il peut être contacté à l'adresse: 12501 Old Columbia Pike, Silver Spring, MD, 20904, USA ou au <http://adventistwomensministries.org>.

Il y a aussi une liste complète des déclarations de l'Église adventiste en matière d'abus à <http://adventistwomensministries.org/index.php?id=125>.

Ces déclarations de l'Eglise sur les abus peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www.adventist.org/beliefs/statements/index.html>.

Une autre excellente source de matériel éducatif sur la violence peut être commandée auprès de AdventSource: <http://www.adventsource.org/as30/search.results.aspx?search=Abuse§ion=home>. Adresse postale: 5120 Prescott Avenue, Lincoln, NE 68506, USA. Téléphone: 402.486.8800.

Si une personne a été abusée par un dirigeant de l'église, une aide peut être trouvée à l'adresse: <http://www.thehopeofsurvivors.com>.

Enditnow est une campagne mondiale pour sensibiliser et plaider pour la fin de la violence contre les femmes et les filles à travers le monde. Il vise à mobiliser les adventistes dans le monde entier et invite d'autres groupes communautaires à se joindre et à résoudre ce problème dans le monde entier. Cette campagne, qui s'étend à plus de 200 pays et territoires, a été lancée en Octobre 2009 en partenariat avec l'Adventist Development et Relief Agency (ADRA), une organisation humanitaire de premier secours et le ministère des Femmes de l'Eglise adventiste du septième jour, deux entités qui sont représentatifs de l'Église adventiste. <http://www.enditnow.org/> ou <http://adventistwomensministries.org>.

Paix et Guérison, un guide de référence rapide pour libérer les maisons touchées par la violence. Disponible à partir du Département du Ministère de conférence général de la famille ou AdventSource. Ministère de la Famille. Adresse: 12501 Old Columbia Pike, Silver Spring, MD 20904, USA.

Binding up Bruised Reeds: Un guide de référence rapide pour les pasteurs sur le ministère de la famille victime de mauvais traitements et de violence familiale. Aussi disponible à partir du Département de la Conférence générale du Ministère de la famille ou AdventSource.

La ligne national d'urgence pour les violences domestique : (800) 799-7233, le 1-800-799-SAFE

L'organisation nationale pour l'assistance des Victimes: 800-879-6682 (800-TRY-NOVA)
Horaire : 9 heures-17 heures du lundi au vendredi. Bureau: 703-535-6682, Mail: National Organization for Victim Assistance, 510, rue King, bureau 424, Alexandria, VA 22314, USA.

Plus d'excuses: Violence domestique: Comment votre Eglise réagira. Mable Dunbar et Colin Dunbar. 2010. Disponible au Centre du livre adventiste ou AdventSource.

Aider les victimes d'abus sexuels: Un guide biblique sensible pour les conseillers, les victimes et les

familles. Lynn Heitretter et Jeanette Vought. Bethany House. Disponible via AdventSource.

Battered Into Submission: La tragédie de la violence conjugale dans le foyer chrétien. James Alsdurf, Phyllis Alsdurf, InterVarsity Press. 1989.

Pour une vue plus large sur les différents types d'abus et sur l'oppression des femmes dans le monde: Half the Sky: Changer l'oppression en opportunités pour les femmes dans le monde. Nicholas D. Kristof et Sheryl WuDunn. Disponible à http://www.amazon.com/gp/customer-media/product-gallery/0307387097/ref=cm_ciu_pdp_images_dav.

1 Samuel 22:1-5

1 Samuel 24:1-7

1 Samuel 16:13

1 Samuel 18:12

Psalm 22:1-2, NKJV

Ellen G. White, *The Adventist Home*, p. 343

Psalm 57:1, NKJV

Psalm 46:1, KJV

Psalm 62:7-8, NKJV

Ellen G. White, *Adventist Home*, p. 436, 437.

http://www.stopvaw.org/prevalence_of_domestic_violence

<http://www.loveisrespect.org/is-this-abuse/types-of-abuse>

<http://wadv.org/maleabuse.htm>

<http://family.adventist.org/mtlogin/mt-search.cgi?search=abuse+statistics&IncludeBlogs=28&limit=20>

Church Manual, 2010 edition, page 61, 62

Ellen G. White, *Counsels on Health*, p. 101.